



N°6

du 06/10 au
12/10/2021

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Observateurs

AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, PISSIER, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

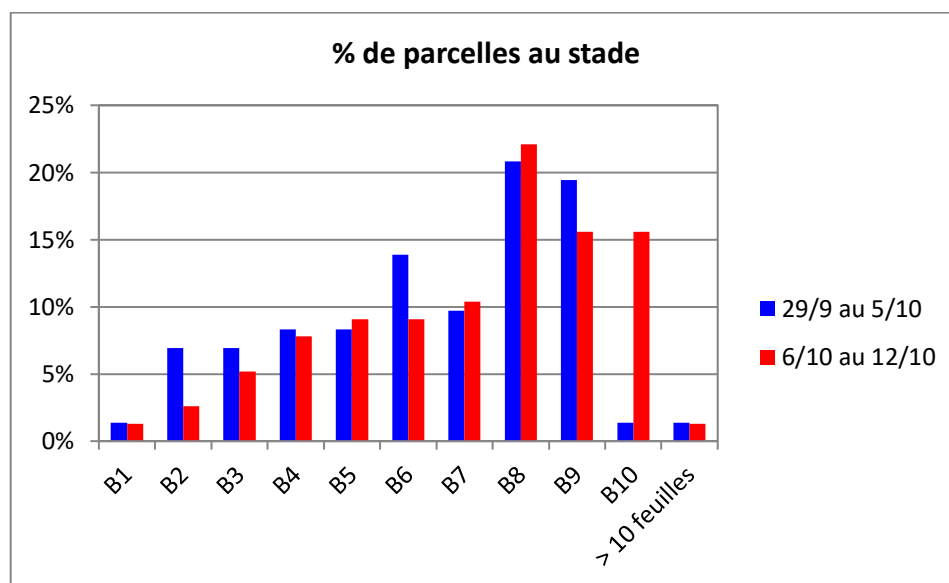
Colza

RESEAU 2021-2022

Le réseau est actuellement composé de 87 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 78 parcelles cette semaine.

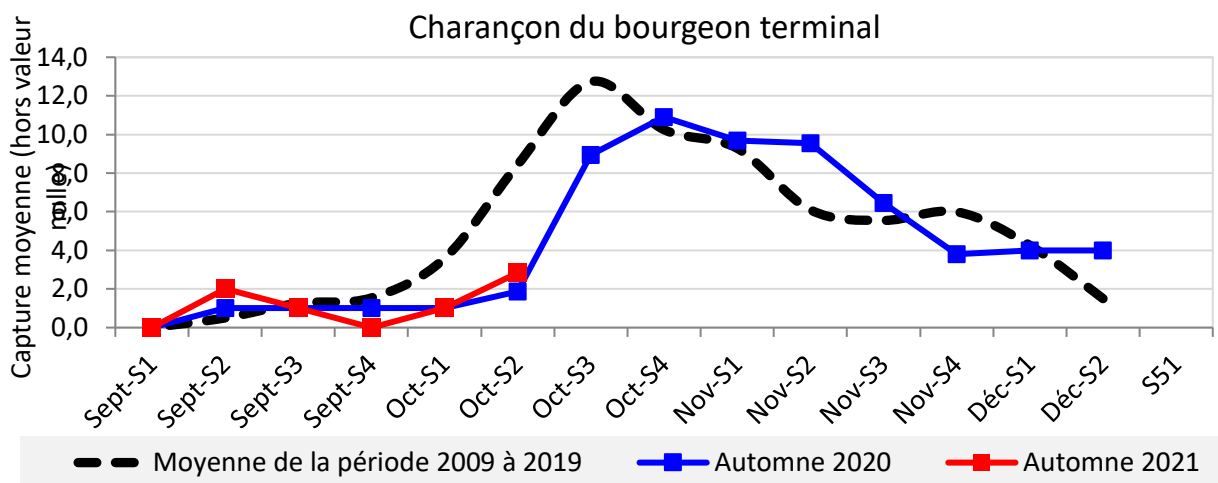
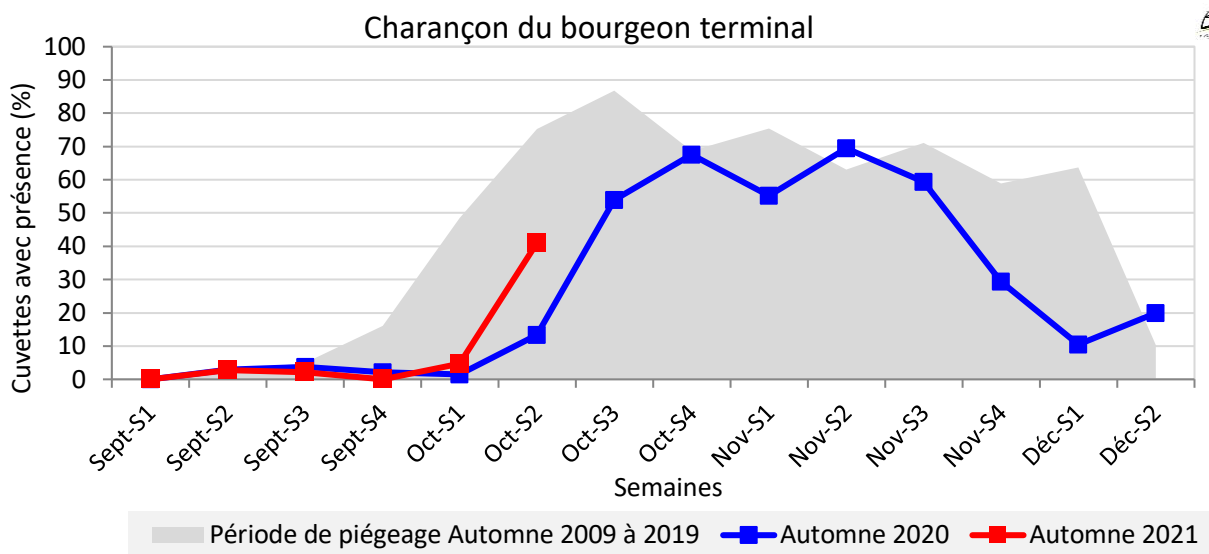
STADES DES COLZAS

Près de 10 % des parcelles n'ont toujours pas atteint le stade 4 feuilles à la mi-octobre. Ces parcelles sont toujours à risque vis-à-vis de nombreux ravageurs. Leur viabilité est toujours en question. A contrario plus de la moitié du réseau a atteint un stade satisfaisant pour passer l'hiver sereinement.



Contexte d'observations

Les observations charançons du bourgeon terminal sont disponible pour 73 cuvettes cette semaine, 30 d'entre elles signalent la présence de l'insecte. Le nombre capturé est compris entre 1 et 15 individus pour une moyenne proche de 3. Le vol est donc bien lancé comme annoncé la semaine passée. Les cuvettes doivent être en place pour caractériser au mieux le pic de vol. Il n'est pour l'instant pas atteint. Les conditions climatiques ensoleillées sont favorables à la poursuite de sa migration vers les colzas 2022.



Les premiers charançons ont été analysés par les laboratoires de la FREDON Centre-Val de Loire. Pour l'instant, aucune femelle n'est apte à pondre. Le stade de maturation est en classe 1, c'est-à-dire présence de femelles sans ""œufs"" de taille définitive. Il existe 5 classes allant de « femelles maturation ovarienne non engagée -Classe 0 » à « femelles ayant déjà pondu – Classe 4 ».

Le risque est à prendre en compte lors de l'apparition de la « classe 3 - femelles prêtes à pondre des ""œufs"" dans les oviductes communs », **ce qui n'est pas le cas pour le moment**. En cas d'évolution, une mise à jour du risque sera faite en cas de nécessité.

A ce jour, le risque est nul.

Période de risque


→ De 4-5 feuilles jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas, pour le charançon du bourgeon terminal, de seuil de risque.

Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Il est plus important sur les colzas à faible développement et faible croissance. [Une grille est disponible pour évaluer le risque à la parcelle.](#)

Pour aller plus loin

La gestion du risque du charançon du bourgeon terminal comme celui de l'altise d'hiver doit prendre en compte les phénomènes de [résistance aux pyréthriinoïdes](#). 

DEGATS FOLIAIRES - ALTISES

Contexte d'observations

Le nombre d'insectes capturés continue de diminuer même si de nombreuses cuvettes signalent toujours la présence de grosses altises. Les dégâts sur feuilles sont stables. La surveillance ne doit concerner que les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 4 feuilles.

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau. Il sera classé **moyen** pour les parcelles à moins de 4 feuilles. ([cf. Altise d'hiver – Piégeage](#)).

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.

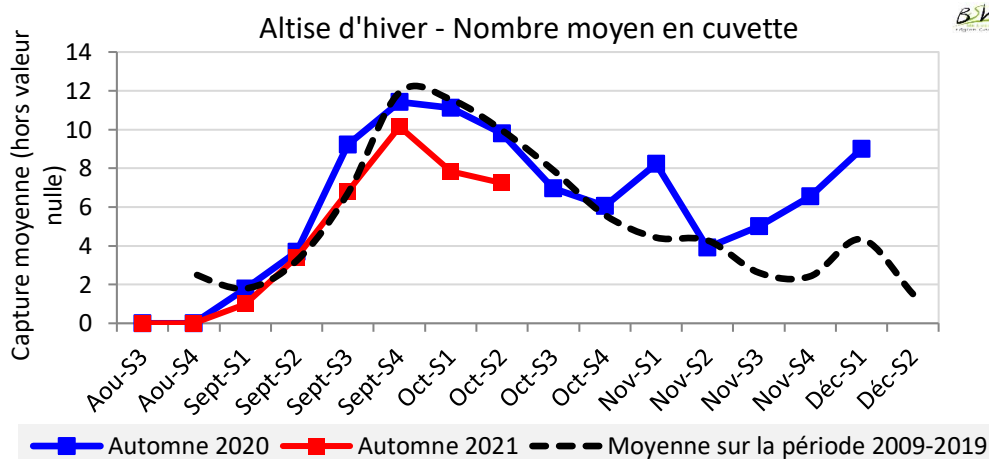
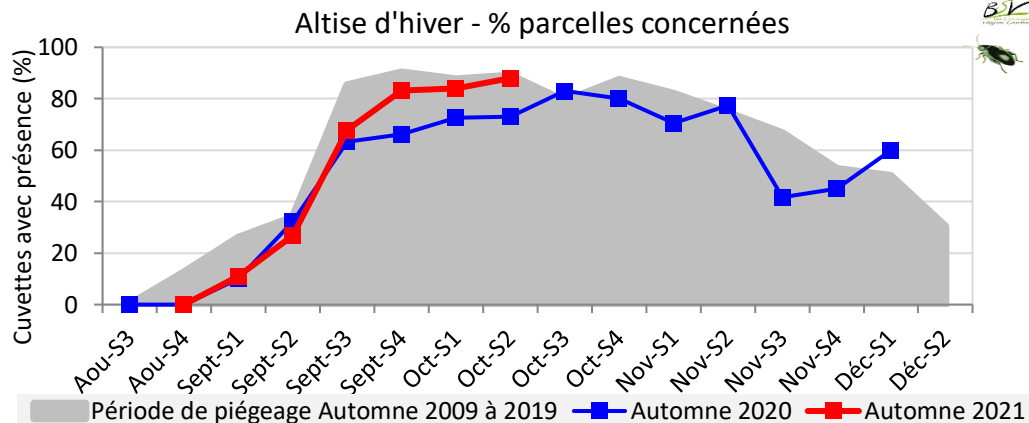


Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations



Si l'on considère, un début d'activité des femelles à partir du 20/09, il est encore trop tôt selon la modélisation pour voir apparaître les premières larves d'altises.

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Aucune évolution par rapport à la semaine dernière. Seulement 7 parcelles signalent leur présence.

Pour les parcelles à plus de 6 feuilles, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Les conditions climatiques plus fraîches ne leurs sont pas favorables.

Le risque peut être considéré comme faible pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. Ponctuellement quelques parcelles peuvent être classées en risque moyen.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.